

## Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

Liberté Égalité Fraternité

## DEMANDE DE MISE EN SERVICE D'UN VÉHICULE SPÉCIALISÉ DANS LES OPÉRATIONS DE DÉPANNAGE

#### CATÉGORIES DE VÉHICULES DE DÉPANNAGE

A : permet de remorquer un véhicule d'un PTAC inférieur à 1 800 kg

B: permet de remorquer un véhicule d'un PTAC inférieur à 3 500 kg

C: permet de remorquer un véhicule d'un PTAC égal ou supérieur à 3 500 kg

E : conçu pour permettre le chargement sur lui-même ou tout autre véhicule automobile ou remorqué, du ou des véhicules qu'il aura déplacés sur une distance ne devant pas excéder 500 mètres

### NATURE DU DOSSIER TECHNIQUE À CONSTITUER

Demande d'autorisation de mise en circulation établie par le demandeur (annexe 1) Pièce 1 Copie du certificat d'immatriculation Pièce 2 П Pièce 3 Bulletins de pesée véhicule à vide avec réservoirs pleins, essieu par essieu et poids Pièce 4 Spécimen de la notice descriptive du type du véhicule ou certificat de conformité délivré par le constructeur Pièce 5 Déclaration de mise en service d'un véhicule de dépannage (annexe 2 pour les П catégories A, B et C, annexe 3 pour la catégorie E). Pièce 6 Attestation du constructeur de l'engin de levage définissant la performance de cet équipement (catégories A, B et C) Pièce 7 Procès verbal de contrôle technique favorable délivré par un centre agréé (pour les П véhicules soumis) Pièce 8 Original de l'ancienne carte blanche, le cas échéant

### **RECOMMANDATIONS**

➤ Envoi du dossier à la DREAL Nouvelle-Aquitaine (adresses en dernière page)

>L'instruction du dossier repose sur la fourniture de photocopies parfaitement lisibles.

Après examen du dossier, la DREAL pourra, si nécessaire, demander des pièces complémentaires et/ou un contrôle du véhicule.

# ANNEXE 1 DEMANDE D'AUTORISATION DE MISE EN SERVICE D'UN VÉHICULE DE DÉPANNAGE

Je soussigné : (Nom et prénom)																		
propriétaire du véhicule ci-dessous désigné  N° de téléphone en l'on pout joindre le demandeur (houres de bureau) :																		
N° de téléphone où l'on peut joindre le demandeur (heures de bureau) :																		
Adresse électronique :																		
Adresse postale :																		
			<i>,</i> c							•	.,				, .	ı. <i>,</i>		
Demande d'autorisation préfectorale de mise en service d'un véhicule spécialisé dans les																		
opérations de dépannage suivant :  Numéro d'immatriculation :																		
Marque :																		
Type :										•••••	•••••	• • • • • • •	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	•••••	•••••	••••••
туре :				 							 							
N°																		
d'identification :																		
		l																l
(ce numéro, habituellement à 17 caractères, se trouve sur le certificat d'immatriculation et sur																		
la plaque du constructeur. Il est aussi frappé sur le châssis ou la coque du véhicule).																		
Le véhicule a fait l'objet des modifications / transformations suivantes :																		
// Motif de la de		de :																
[] première demand	de																	
[] renouvellement																		
[] changement de p	orop	rieta	aire															
			Fait	t à			,	le										
(Signature du propriétaire)																		

#### ANNEXE 2

## DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE D'UN VÉHICULE SPÉCIALISÉ DANS LES OPÉRATIONS DE DÉPANNAGE

Arrête ministériel du 30 septembre 1975 modifié et circulaire du 30 septembre 1975 CATÉGORIES A, B ET C

- 1. Remplir l'onglet « SAISIE » de la feuille de calcul disponible sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.
  - 1. Version LibreOffice <a href="http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/ots/carteblanche">http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/ots/carteblanche</a> internet.ots
  - 2. Version Excel <a href="http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/xlt/carteblanche\_internet.xlt">http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/xlt/carteblanche\_internet.xlt</a>
- 2. Remplir les informations demandées dans l'onglet « DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE A-B-C. »
- 3. Imprimer l'onglet « SAISIE » puis le signer et le joindre au dossier
- 4. Imprimer l'onglet « DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE A-B-C » puis le signer et le joindre au dossier

### ANNEXE 3

## DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE D'UN VÉHICULE SPÉCIALISÉ

DANS LES OPÉRATIONS DE DÉPANNAGE

Arrête ministériel du 30 septembre 1975 modifié et circulaire du 30 septembre 1975

CATÉGORII						
Je soussigné-e :						
déclare mettre en service un véhicule spécialisé dans les o accidentés, répondant à l'arrêté ministériel du 30 septemb 1975.						
CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE :						
– N° d'immatriculation :	– Date de 1 <sup>re</sup> mise en circulation :					
– Genre :	– Poids total autorisé en charge (kg) :					
– Carrosserie : DEPANNAGE	PTAC =					
– Marque :	– Poids à vide (kg) :					
– Type :	PV =					
– N° de série :	- Longueur hors tout (m): L =					
– Source d'énergie :	- Largeur hors tout (m) : l=					
- Puissance administrative :	- Surface : L*I =					
- Nombre de places assises :	- Longueur utile du chargement (m) :					
réfléchissantes sur chacune des faces avant surface de chacune d'elles seront respectivassise).  • de feux spéciaux agréés, visible dans toutes les lieux de l'intervention  • dans le cas d'une remorque ou semi-re électrique autonome.  • Ce véhicule sera classé dans la catégorie E. Son équi le remorquage à faible vitesse d'un véhicule en par véhicule en panne ou accidenté avec ou sans soulè une distance supérieure à 500 mètres.  • Après chargement de ou des véhicules en panne ou n'est plus régi par l'arrêté du 30 septembre 1975 r dispositions du code de la route (notamment en ce les dimensions, le freinage).	e levage pouvant être amovible, treuil, trique-balle, ou les véhicules en panne ou accidentés entravant e chargement sur lui-même ou tout autre véhicules il aura déplacé(s) sur une distance ne devant passe : CU =kg  posés au sol, pu produit absorbant, IF MIH type 89 B fluorescent, comportant de larges bandes rétroget et arrière. La largeur minimum de ces bandes et la vement d'au moins 2,5 cm et 40 cm² (un par place se les directions qui ne pourront être utilisés que sur morque, ces feux disposent d'une alimentation pement, bien que pouvant pour certains permettre nne ou accidenté, ne l'autorise pas à remorquer un evement du train avant ou arrière de ce dernier sur accidenté(s), le véhicule spécialisé de la catégorie Emodifié et il doit répondre, de ce fait, à toutes les equi concerne l'éclairage, la signalisation, les poids,					
Fait à	le					

Le demandeur,

## **APPENDICE**

Adresses où faire parvenir votre dossier complet.

16 – CH	ARENTE	17 – CHARENTE-MARITIME						
Unité bidépartementale Vie Subdivisio 43 rue du Doc	elle-Aquitaine e de la Charente et de la nne n véhicules eteur Duroselle ngoulême	DREAL Nouvelle-Aquitaine Unité bidépartementale de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres Subdivision véhicules Zone industrielle de Périgny 2 Rue Edme Mariotte 17 180 Périgny						
19 – CC	ORRÈZE	23 – CREUSE						
Voir Hau	te-Vienne	Voir Haute-Vienne						
24 – DOI	RDOGNE	33 – GIRONDE						
Bergerac	oour les rendez-vous à ou Agen.	DREAL Nouvelle-Aquitaine Unité départementale de la Gironde Cellule véhicules						
·	rendez-vous à Nersac.	Cité administrative – Boîte 55						
1	r les rendez-vous à Brive noges.	2, rue Jules Ferry 33 090 Bordeaux CEDEX						
40 – L	ANDES	47 – LOT-ET-GARONNE						
Voir Pyrénées-Atla	ntiques, site de Pau.	DREAL Nouvelle-Aquitaine Unité départementale du Lot-et-Garonne Cellule véhicules 1722 avenue de Colmar 47 916 Agen CEDEX 9						
64 – PYRÉNÉES	-ATLANTIQUES	79 – DEUX-SÈVRES						
Unité bidéparteme Atlantiques e Unité contrôl	elle-Aquitaine ntale des Pyrénées- et des Landes es techniques	DREAL Nouvelle-Aquitaine Unité bidépartementale de la Charente-Maritim et des Deux-Sèvres Subdivision véhicules						
Cité administrative rue Pierre Bonnard CS 87 564 64 075 Pau	6 Allées Marines 64 100 Bayonne	Zone industrielle de Saint-Liguaire 4 rue Alfred Nobel 79 000 Niort						
86 – V	IENNE	87 – HAUTE-VIENNE						
Unité bidépartementale Vie Subdivisio 20 rue de la	elle-Aquitaine e de la Charente et de la nne n véhicules Providence Poitiers	DREAL Nouvelle-Aquitaine Groupement des unités départementales Corrèze, Creuse, Haute-Vienne 22, rue des Pénitents Blancs – CS 53 218 Limoges CEDEX 1						